

Annie Groleau

Parajuriste

Annie Groleau est parajuriste et membre du secteur Financement et droit bancaire de Lavery. Elle prépare notamment les réquisitions d'inscription des divers droits soumis à la publicité et procède à leur enregistrement; effectue des vérifications diligentes et rédige des rapports de recherche dans le cadre de financements ou transactions mobilières, immobilières et minières.

Mme Groleau s'est joint au secteur Financement et droit bancaire de Lavery en 2008. Auparavant, elle a exercé les fonctions de parajuriste en effectuant de la rédaction et de la recherche dans divers domaines, notamment dans les secteurs du litige civil et commercial, de la construction, de la faillite et du louage, et en procédant à la publication et à la réalisation de sûretés mobilières et immobilières.

Formation

■ Collège O'Sullivan de Montréal, D.E.C. en techniques juridiques, 1997.

